



Règlement Natation

adultes

- À la première séance chaque adulte doit remplir son bulletin d'inscription, régler son adhésion et le forfait de la saison choisie.
- Merci de signaler sa présence au début de la séance au point d'accueil.
- Les sacs doivent être amenés sur les bords des bassins car les vestiaires sont en accès libre durant les créneaux réservés à l'association. L'association ne saura être tenue pour responsable de la perte ou du vol des effets personnels.
- Il convient de prendre une douche avant d'entrer dans l'eau.
- Le port de claquettes ou autres chaussures est interdit sur les plages des bassins intérieur et extérieur.
- L'entrée dans le bassin se fait uniquement en présence du maître-nageur.
- Il est nécessaire de signaler au maître-nageur toute difficulté de santé (asthme, par exemple).
- Si vous devez sortir de l'eau pour quelque motif que ce soit vous devez le signaler au maître nageur.
- L'association ou le maître-nageur se réserve le droit d'exclure sans remboursement toute personne dont le comportement serait jugé inapproprié ou dangereux.